

1<sup>ère</sup> réunion du Débat Public : 22 Février 2006 à 20H au théâtre de Neuilly.

## **PROJET DE DENIVELLATION ET DE COUVERTURE DE LA RN13 A NEUILLY/SEINE :**

- Déclaration de la Présidente de l'Association de Sauvegarde de l'Environnement Maillot Champperret.

\*

Monsieur le Président,

Après avoir entendu l'enthousiasme avec lequel le projet nous a été présenté.

Après avoir entendu « la forte volonté politique » manifestée pour que ce projet aboutisse, au nom de notre Association, je souhaiterais apporter « un autre éclairage » sur ce projet.

*(Vouloir « **apporter un autre éclairage** » sur ce projet a déclenché sifflets et huées organisés. Notre Association n'avait pas le droit d'aller à l'encontre des discours jubilatoires en faveur de ce projet !).*

N'ayant jamais assisté ni participé à un Débat Public, notre Association, en tant qu' « *acteurs* » dans ce projet –et j'en profite pour remercier ceux qui nous y ont associés- notre Association aimerait avoir quelques renseignements sur certains points.

Nous nous félicitons qu'un véritable Débat Public (que nous avons d'ailleurs demandé) ait pu être organisé sur un projet aussi IMPORTANT et aussi CHARGE DE CONSEQUENCES tant pour Neuilly et son environnement que pour les nombreux usagers qui seraient « forcés » d'emprunter cet itinéraire transformé en un long tunnel de 2Km...

Un projet IMPORTANT, également, par la DUREE PREVISIBLE de sa REALISATION et TRES IMPORTANT par son POIDS FINANCIER !...

Nous avons bien compris que cette nouvelle procédure –qui met en valeur l'esprit de la démocratie- offre « à l'ensemble des citoyens concernés », et ils sont nombreux à l'être, car CE N'EST PAS UNE AFFAIRE « LOCALE » comme certains le croient et que d'autres voudraient le faire croire, à l'évidence, ce projet concerne AUSSI les automobilistes et les motards... Donc, nous avons bien compris et apprécions cette chance nouvelle de pouvoir tous exprimer, « à égalité ! » -et peut-être est-ce là une UNE CHANCE UNIQUE – de pouvoir exprimer notre point de vue **EN AMONT** (à l'inverse des Enquêtes publiques...) sur l'**AVENIR** de l'avenue Charles de Gaulle ... dans des conditions permettant à tous d'être pris en considération et de pouvoir produire des ARGUMENTS FORTS susceptibles de PESER SUR LES DECISIONS ULTERIEURES...

Nous voulons croire aux vertus du Débat Public mais, pardonnez-moi, Monsieur le Président, nous commençons, compte tenu de ce que nous **lisons et entendons**, à nous poser des questions, à nous demander si, implicitement, l'idée de **COUVRIR** n'est pas déjà adoptée dans **SON PRINCIPE**, si la « couverture » n'est pas déjà acceptée sous réserve de quelques « miettes » de modifications mineures à y apporter...

Ou bien sommes-nous réunis pour vraiment « débattre » de l'**AVENIR** de l'avenue Charles de Gaulle et de l'**OPPORTUNITE** de ce projet (à supposer même que le financement soit trouvé, ce qui n'est pas le cas)... et de « l'**OPPORTUNITE** » de mettre l'avenue en souterrain comme présenté dans cet **UNIQUE PROJET**.\_

**Nous apprécierions vivement un éclaircissement sur ce point qui nous paraît essentiel pour la bonne suite du débat public.**

\*

Nous n'en regrettons que plus vivement que, malgré le zèle et la disponibilité manifestés par les personnels du secrétariat de la CPDP, la diffusion de l'information concernant la tenue de ce Débat Public et son objectif ait été **géographiquement trop limitée et loin d'atteindre tous les publics concernés...** Si on avait voulu occulter l'existence même de ce débat public, on ne s'y serait pas pris autrement ! **Aussi aimerions-nous savoir « s'il existe une réglementation concernant l'affichage ».**

Pas ou peu d'affiches chez les commerçants, même sur l'avenue dont on ne peut pas dire qu'ils ne sont pas concernés... Rien ou presque dans les secteurs de Neuilly un peu plus éloignés de l'avenue... Et RIEN, absolument rien, sur PARIS, au moins dans les parties des 16<sup>ème</sup> et 17<sup>ème</sup> arrondissements qui seront pourtant aux premières loges des embouteillages PENDANT les longs et importants travaux, et APRES à la sortie du tunnel !

**Neuilly n'est pas perdu au milieu de nulle part...**

*(A ce stade des débordements déplorables qui animaient ce public -désinformé pour la grande majorité- qui « refusait d'entendre » toute position différente de la sienne, ou de celle qu'on lui soufflait, **j'ai prévenu** que je n'avais l'intention de poser la question qui allait suivre, **que si le débat se passait mal...** Compte tenu de l'accueil intolérable réservé à mon intervention, j'allais donc la poser... La poser tout particulièrement à l'intention des personnes présentes qui ont réprouvé ces manifestations).*

Egalement, n'étant pas familiarisés avec l'organisation d'un « Débat Public », nous nous demandons si l'envoi d'invitations personnelles par des personnalités « très soucieuses de voir aboutir ce projet » à de très nombreux destinataires soigneusement « choisis » **n'est pas en contradiction formelle avec l'esprit même d'un débat ouvert à tout le public.**

Je voudrais en profiter, à ce stade, pour rappeler qu'un débat « public » **N'EST PAS UN REFERENDUM** ainsi que vous nous l'aviez indiqué !

\*

Nous nous étonnons par ailleurs que les documents communiqués à ce jour au public soient particulièrement succincts, voire muets, sur des aspects aussi importants que :

- a) **une vue prospective de la circulation**, à échéance de l'achèvement du projet, (soit aux environs de 2020...), de la circulation à prévoir EN SURFACE (tant dans le sens Nord-Sud que dans le sens Est-Ouest) compte tenu du trafic qu'on espère pouvoir écouler par le tunnel dans les différentes situations (notamment aux jours et heures de pointe au cours d'une année).
- b) aussi importants que **la description de l'ouvrage souterrain projeté et de ses dépendances**, c'est-à-dire les entrées et les sorties, le raccordement avec le Périphérique, la cheminée (ou les cheminées) et les centrales de ventilation, etc... Il aurait fallu une **description suffisamment explicite pour que les usagers et les riverains puissent s'en faire une idée concrète**.
- c) les RISQUES SPECIFIQUES qu'un long tunnel routier -en agglomération très urbanisée- fait courir aux usagers comme aux riverains. Les « risques » pour les premiers, les « nuisances » qui perdureront pour les seconds, **nuisances amplifiées...** à coup sûr, aux extrémités du tunnel et autour des cheminées d'extraction de l'air vicié « concentré »...
- d) les documents distribués ou les panneaux affichés tant au siège de la CPDP qu'à la mairie de Neuilly, sont lénifiants, par trop orientés. Ils se contentent de renvoyer à une réglementation qui ne progresse, hélas, qu'après un accident grave. Il ne sert à rien de garder le silence, une « **VERITABLE PEDAGOGIE DE MASSE** » s'impose de la part des services concernés ! Tout tunnel routier est un « amplificateur de gravité »... Tout le monde a pu le vérifier : à l'air libre, un accident peut être GRAVE... sous un tunnel il peut devenir un DRAME !

Nous avons demandé qu'une telle information figure dans les documents... Nous sommes déçus qu'il n'en soit rien ! Devant la prolifération des projets de longs tunnels routiers urbains, nous pensons qu'il est grand temps **que le public soit dûment informé et détrompé dans ses attentes**. Je viens d'entendre de la part d'un médecin nutritionniste qu'une « pédagogie de masse » allait être entreprise sur le plan national. Pourquoi ne pas en faire autant lorsqu'il s'agit de la SECURITE ?

**Pour un long tunnel routier urbain à fort trafic sur plusieurs files comme celui-ci**, le « PRINCIPE DE PRECAUTION », inscrit dans la Constitution, s'impose !

\*

Enfin, et surtout, nous nous étonnons que, contrairement à l'esprit même de la CNDP, **un seul projet** soit soumis au débat public, SANS AUCUNE VARIANTE NI ALTERNATIVE. Les « seules alternatives » sommairement évoquées dans le document de synthèse, et visiblement rejetées par avance, sont présentées de manière « **caricaturale** » et n'ont pas, apparemment, fait l'objet d'études sérieuses !

\*

ETUDES : Nous allons avoir besoin de certaines études pour compléter les documents que nous avons. A quel moment devons-nous en faire la demande ?

J'en reviens maintenant au projet lui-même. Au cours des **réunions thématiques prévues**, nous nous attacherons à démontrer que ce projet est :

- DANGEREUX (pour les automobilistes, les motards et les riverains eux-mêmes) ;
- D'UNE UTILITE CONTESTABLE ;
- D'UN COUT PHARAONIQUE ;
- D'UNE DUREE telle que ce sera la galère pour les riverains de l'avenue, ceux des itinéraires de délestage, pour les personnes travaillant à Neuilly, pour les commerçants, et pour les « oubliés » que sont les automobilistes et les motards, ces derniers « usagers forcés » d'un tunnel dans lequel beaucoup répugneront à s'engouffrer... tout cela jusqu'en 2020 au moins. Sans oublier les embouteillages qui seront ressentis à des kilomètres à la ronde !

\*

Quant aux aménagements de surface, nous aurons l'occasion « **de nous étonner** » que la ville de Neuilly se félicite et fasse **un des arguments majeurs** de la récupération de 6Ha (au début, on nous parlait d'une AGORA de 10Ha...) au bénéfice de ses administrés grands amateurs de marche à pied et de bicyclette... alors que le bois de Boulogne n'est qu'à quelques enjambées et quelques tours de roue de bicyclette ! Et tout cela pour un coût pharaonique dont le premier euro n'est pas encore trouvé !

Voilà, Monsieur le Président, ce que notre Association avait à dire pour cette première réunion publique d'un « Débat Public » tant attendu. Je vous remercie d'avoir pu m'exprimer en son nom.

*PS. Nous ajouterons que pour toutes les enquêtes publiques auxquelles nous avons participé en 30 ans de « **démarche citoyenne** » nous avons toujours pu exprimer la position de l'Association et donner les éléments d'information nécessaires à une meilleure connaissance des projets concernés aussi souvent, aussi longuement et aussi pleinement que nous l'avons souhaité.*

---